

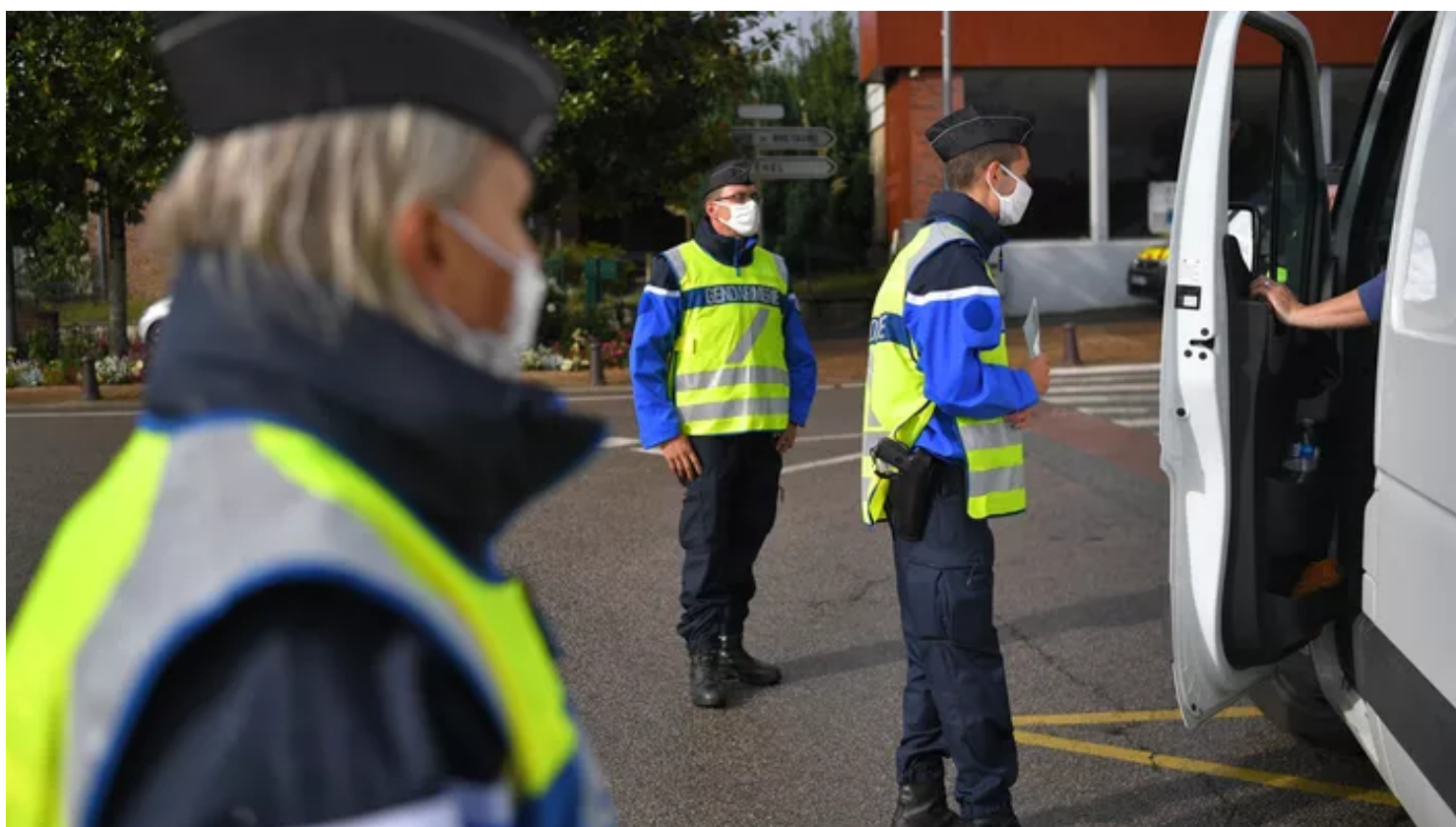
# «On n'est pas là pour gratter» : sur les PV du confinement, policiers et gendarmes se veulent magnanimes

**TÉMOIGNAGES** - Constatant le respect des mesures par la majorité des Français, policiers et gendarmes assurent pratiquer un discernement bienveillant.

Par Luc Lenoir

Publié il y a 4 heures,

Mis à jour il y a 3 heures



Pour Thierry Clair, du syndicat UNSA Police, «l'état d'esprit général, c'est que les policiers se disent "on n'est pas là pour gratter les citoyens sur ce motif"». LOIC VENANCE / AFP

Il est 23 heures ce samedi de novembre, dans un village de la côte Atlantique. Gaël et ses trois amis rentrent en voiture d'un dîner, à 3 kilomètres de leur lieu de confinement. Pas de chance, ils tombent sur une voiture de gendarmerie au détour du chemin sablonneux qu'ils empruntent. *Mea culpa*, mines masquées et regards penauds. «*J'ai joué le jeu*», raconte Gaël, qui sait à ce moment qu'il «*mérite*» la désormais fameuse

contravention de 135 euros pour non-respect du confinement. *«Je leur ai simplement dit qu'on avait voulu prendre l'air, et qu'on était conscient de notre abus»*. Surprise, les gendarmes sont magnanimes: *«On a tous envie de prendre l'air... Vous êtes quatre, nous verbalisons uniquement le conducteur. Débrouillez-vous entre vous»*. Une économie de plusieurs centaines d'euros pour la petite troupe, accompagnée d'une méditation : *«Je me suis mis à leur place. On se foutait quand même du monde... Bizarrement leur mansuétude m'incite à plus obéir plutôt qu'à continuer mon petit jeu»*, promet le trentenaire.

Lassitude des policiers et gendarmes, consignes de clémence? Les cas de contrôles particulièrement bienveillants, s'ils font forcément moins de bruit, ne semblent pas isolés. *Le Figaro* a interrogé plusieurs policiers et gendarmes. Sur les verbalisations du confinement, les forces de l'ordre pratiquent un équilibre instable entre exigences bureaucratiques et application souvent *«latine»* des textes, cherchant avant tout l'efficacité.

» **À VOIR AUSSI** – Attestation, confinement, télétravail...: Macron détaille ce qui ne changera pas à partir du 28 novembre

## **L'attestation, aberration administrative mais indice de bonne volonté**

Thierry Clair, du syndicat UNSA Police, le constate: *«l'état d'esprit général, c'est que les policiers se disent "on n'est pas là pour gratter les citoyens sur ce motif"»*. *«Pas de recherche de chiffre»* assure donc le délégué syndical, qui poursuit: *«Nous organisons des opérations de contrôle sur des points fixes pour montrer que nous sommes présents. Mais nous ne sommes pas des chasseurs de verbalisation»*. Une fois ces motivations posées, comment les patrouilleurs pratiquent-ils le discernement? *«L'élément objectif du contrôle, c'est d'abord l'attestation»* souligne Thierry Clair. Elle constitue pour les forces de l'ordre un premier indice de bonne volonté. *«Accompagné d'un élément de preuve, même simple»*, il suffit à distinguer le citoyen un tant soit peu appliqué pour Thierry Clair, qui souligne que *«la plupart des journaux donnent des attestations à remplir dans leurs colonnes... Ce n'est pas compliqué»*.

Peut-on pour autant tricher sans risque, en se contentant de jouer la comédie mise en place par le gouvernement? «*Non, tempère l'officier de police, mais il contribue à nous donner des informations, sur lesquelles nous allons nous baser*». Quelques demandes de précisions sont parfois nécessaires, parfois pas. Le reste appartient au contexte du contrôle, et au risque éventuel pris par les personnes, explique-t-il. «*Les agents ont un libre arbitre sur le terrain et c'est tant mieux, ça fait partie du métier*» nuance également Grégory Joron, du syndicat Unité SGP-Police. «*Certains cas sont subjectifs. C'est là qu'il faut montrer un certain sens policier. Ce qu'on recherche dans la mise en œuvre de ces mesures, c'est l'efficacité*», détaille-t-il comme son confrère. De l'indulgence lorsque la situation n'est pas risquée, zéro tolérance si l'infraction peut favoriser concrètement des contaminations au Covid-19.

Autre cas de figure qui pousse à l'amende : une infraction qui nécessite une intervention policière. Le non-respect du confinement constitue une infraction adjacente, mais l'amende semble inévitable. Marc, gendarme dans les Alpes, témoigne : «*si on est appelé pour un tapage, et qu'on découvre un apéritif avec des invités qui n'habitent pas sur les lieux, on verbalise évidemment*». «*Ce qui emporte la décision en ce qui me concerne, c'est le non-respect conscient à la fois du confinement et de ce qu'il veut dire : préserver la santé des uns et des autres*» argumente-t-il. «*Et si en plus on nous oblige à nous déplacer...*».

Toutes les personnes interrogées le répètent : l'attitude joue, comme toujours, énormément. Plus encore quand la personne est dans une situation limite : «*quelqu'un qui reconnaît les choses, et se comporte de la bonne manière... Cela va nous inciter à être bienveillants*» résume Marc. «*Parler calmement, respecter l'uniforme et le gendarme en mission. Nous avons tout de suite ces éléments, à la manière de nous regarder, de nous parler*» estime-t-il. Au fil des contrôles, le confinement aura démultiplié les interactions des forces de l'ordre avec les citoyens français. Et permis aux agents de vérifier leur image auprès de ceux-ci. Le bilan est plutôt positif : «*on a en général affaire à des gens de bonne volonté*» juge Grégory Joron.

## Rebelles par principe

Les forces de l'ordre catégorisent les cas plus difficiles en plusieurs types. «*Il y a des gens qui ne veulent absolument pas remplir leur attestation, jouer selon les règles*» observe Thierry Clair, qui recense parmi ses collègues plusieurs verbalisations ayant

donné lieu à une présentation à magistrat. Une désobéissance répétée plus de trois fois en un mois constitue en effet un délit, punissable d'une peine de prison de 6 mois et d'une amende de 3750 €. *«Dans ces cas marginaux, il y a une volonté assumée de ne pas obéir»* relève le délégué. Avec quelles motivations? *«Il y a ceux qui sont déjà en dehors de tout cadre républicain depuis longtemps»* constate Grégory Joron, évoquant certains quartiers difficiles. *«Ils roulent déjà sans permis, sont souvent des consommateurs de stupéfiants... Les sensibiliser au risque covid, c'est peine perdue»* maugrée-t-il.

De même, *«une petite poignée de révolutionnaires dans l'opposition de principe»*, avec des motifs politiques. Pas de pitié non plus pour ces Che Guevara du confinement : *«Ils pensent ce qu'ils veulent, mais il faut qu'ils assument leurs actes»* juge stoïquement le policier. La source policière anonyme, de son côté, sourit : *«parfois ils nous feraient rire. Ils croient se battre pour la liberté du monde... Et repartent tout simplement avec une amende à 135 euros»*. Au chapitre des opposants *«politiques»*, qu'en sera-t-il toutefois de ceux qui se battent pour leur foi, à l'image des catholiques priants devant leurs églises fermées, puis récemment consternés par la jauge à 30 personnes pour les messes? Les hésitations au plus haut niveau sur ce dossier délicat pourraient amener leur lot d'adaptations à la règle.

## Des consignes contradictoires

En coulisses, on confirme d'ailleurs une volonté d'orienter les contrôles vers la bienveillance, au moins dans certaines zones. Si le ministère de l'Intérieur insiste sur le respect de la loi, le temps de la *«pédagogie»* étant révolu, les maires, qui définissent les modalités d'action de leur police municipale, incitent souvent leurs équipes à la clémence. *«Ils sont en contact direct avec leurs administrés, ce sont eux qui feront en premier les frais d'un mécontentement populaire sur ces verbalisations»* détaille une source policière anonyme. *«Ils ne veulent pas voir appliquée la loi nationale trop fermement»*, détaille-t-elle, pour des raisons politiques mais aussi pour laisser vivre les centres-villes. Certains commerces, théoriquement proscrits, ont parfois aussi droit à un détournement pudique du regard, lorsqu'ils participent de façon importante à la vie d'un village ou d'une petite ville.

Marc le confie, les mesures du gouvernement pèsent à tout le monde, y compris aux forces de l'ordre : *«dans nos équipes, au gré des mutations il y a beaucoup de personnes dont la compagne se trouve dans une autre région. C'est pénible pour tout le monde, et ça nous touche largement autant que le reste de la population»*. Le travail au quotidien aussi, s'en trouve compliqué. Grégory Joron le résume: *«les contrôles s'ajoutent au reste de nos missions. Le terrorisme, les manifestations... Et la délinquance. Lors du premier confinement, celle-ci avait baissé, mais cette fois-ci, avec tous les mouvements possibles, elle reste présente»*. Si policiers et gendarmes appliquent les règles actuelles avec discernement, ils le soulignent tous, ils n'ont pas que ça à faire. La source anonyme conclut, un brin lasse : *«c'est pas le cœur de métier»*.